

**Amap du Pallet –  
Contrat œufs de Octobre 2026 à Mai 2027**

L'éleveur,



Carole Boutet  
4 rue de l'aubépine  
44690 MAISDON SUR SEVRE  
06.07.73.73.47.

Et

Mme/Mlle/M.....  
Adresse : .....  
.....  
Tél ..... Mail : .....

*Ci-après dénommé « l'adhérent »*

**Objet**

Le présent contrat règle les modalités de vente et d'achat d'œufs issus de l'agriculture biologique, à raison d'une livraison bi-mensuelle, soit 17 livraisons : 2/10 ; 16/10 ; 30/10 ; 13/11 ; 27/11 ; 11/12 ; 25/12 ; 15/01 ; 29/01 ; 12/02 ; 26/02 ; 12/03 ; 26/03 ; 9/04 ; 23/04 ; 7/05 ; 21/05

Les distributions se feront les vendredis entre 18h30 et 19h30 au Pallet

L'éleveur

- s'engage à fournir les œufs biologiques à raison d'une livraison bi-mensuelle, soit 17 livraisons.
- s'engage, en cas d'œufs manquants, soit à en reporter la livraison, soit fournir des œufs issus de l'agriculture biologique provenant de d'autres producteurs locaux, soit à la rembourser en fin de contrat. Les adhérents seront prévenus à l'avance, par e-mail, dans la mesure du possible.

L'adhérent

- s'engage à venir ou faire récupérer ses œufs lors des distributions et est informé que tout colis non retiré lors des distributions est perdu et ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- s'engage sur la ou les commandes indiquées ci-dessous.
- s'engage à participer à d'éventuels chantiers organisés par l'éleveur

| Cocher le type de contrat choisi | Nombre d'œufs | Prix | Nombre de distributions | Total En euros |
|----------------------------------|---------------|------|-------------------------|----------------|
|                                  | 6             | 2,70 | X 17                    | 45,90          |
|                                  | 12            | 5,40 | X 17                    | 91,80          |
|                                  | 18            | 8,10 | X 17                    | 137,70         |

Règlement en ☐ 1 chèque, ☒ 2 chèques, 3 chèques ou .....chèques , à l'ordre de **Carole Boutet**, à remettre avec le contrat signé par l'adhérent, le jour de l'inscription.

Fait à Maisdon, le                /                / 2026

L'éleveur,

L'adhérent,